# Policier municipal. Participation à une interview. Faute (non en l’espèce)

## Revue - Pouvoirs de police et sécurité

### Source - Jurisprudence

La signature, par un policier municipal, d’une pétition qui ne remet pas en cause la politique du maire et la participation à une interview respectueuse du service ne sont pas constitutives de fautes de nature à entraîner une sanction disciplinaire (CAA Versailles, 20 juillet 2017,

*M. A.*

, n° 15VE03932).